

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 1^{er} octobre 2009 portant nomination
au Conseil supérieur des installations classées**

NOR : DEVP0919902A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat en date du 1^{er} octobre 2009, dans la catégorie des représentants des intérêts des exploitants des installations classées, et sur proposition de l'assemblée des chambres française de commerce et d'industrie, sont nommés :

Membre du Conseil supérieur des installations classées, M. Patrice ARNOUX, juriste-conseil dans la direction environnement et développement durable de l'assemblée des chambres française de commerce et d'industrie, en remplacement de M. Bruno DETANGER, admis à faire valoir ses droits à la retraite ;

Suppléant de M. Patrice ARNOUX ou M. Jean-Marie RENAUX, Jan-Erik STARLANDER, juriste-conseil dans la direction environnement et développement durable de l'assemblée des chambres française de commerce et d'industrie, en remplacement de M. Patrice ARNOUX, nommé membre du Conseil supérieur des installations classées.